

Accidents à un seul véhicule

Avertissements :

Toutes les données contenues dans ce document concernent uniquement la métropole.

A compter du 1^{er} janvier 2005, le « tué » est la personne décédée dans les trente jours (au lieu de six jusqu'en 2004) après l'accident et le « blessé hospitalisé » est la victime hospitalisée plus de 24 heures (au lieu du blessé grave hospitalisé plus de six jours).

Pour effectuer des comparaisons, l'Observatoire utilise un coefficient de majoration du nombre de tués qui s'élevait à 9 % jusqu'en 1992, 5,7 % de 1993 à 2003 et 6,9 % en 2004. Toutefois, afin de simplifier les calculs, pour les comparaisons avec chacune des années remontant jusqu'à l'année 2000, l'Observatoire préconise une majoration unique de 6,9 %.

Remarque préliminaire

Les accidents à un seul véhicule sont de deux sortes : les accidents à un seul véhicule contre piéton(s) ou les accidents à un véhicule, réellement seul, sans tiers en cause.

Il s'agit souvent d'un problème de maîtrise du véhicule. Ils sont plus fréquents avec les motocyclettes et sur les autoroutes. D'autre part, on considère que les accidents à un seul véhicule sans tiers en cause sont sous-estimés car dans ce cas les forces de l'ordre ne sont pas toujours prévenues.

Synthèse

La gravité des accidents sans tiers en cause est 2,7 fois plus élevée que celle des accidents à un véhicule seul contre piéton(s). Les accidents de véhicule seul contre piéton(s) sont plus rares en rase campagne mais 6,5 fois plus graves qu'en milieu urbain.

Le pourcentage de motocyclettes impliquées dans les accidents sans tiers en cause est supérieur à la moyenne.

La gravité des accidents à un seul véhicule de nuit est 1,4 fois plus forte que de jour. Deux accidents corporels sur cinq sur autoroutes sont des accidents sans tiers en cause et un sur trois sur l'ensemble des nationales et départementales mais c'est sur ce réseau que le nombre de tués est le plus élevé.

I. Accidents avec ou sans piéton(s)

Évolution depuis 1975

	Véhicule seul contre piéton(s)	Véhicule seul sans tiers en cause	Tous accidents à un véhicule
1975	42 540	39 940	82 480
1980	40 249	38 934	79 183
1985	30 829	35 166	65 995
1990	25 342	31 268	56 620
1995	20 556	27 660	48 216
2000	17 811	25 098	42 909
2001	16 947	24 717	41 664
2002	15 568	22 919	38 487
2003	13 735	19 176	32 911
2004	13 395	17 338	30 733
2005	13 212	17 707	30 919
2006	12 981	16 897	29 878

Source : ONISR, fichier des accidents.

Si l'on excepte l'année 2005 qui a connu une légère augmentation par rapport à 2004 (+ 0,6 %), l'ensemble des accidents à un seul véhicule diminue tout au long de la période observée. Il a d'ailleurs été divisé par 2,8 depuis 1975. Cette division n'est que de 2,4 pour les accidents à un seul véhicule sans tiers en cause mais de 3,3 pour les accidents à un seul véhicule avec piéton(s).

Analyse détaillée en 2006

	Accidents corporels	Tués	Gravité (tués/100 accidents corporels)
Véhicule contre piéton(s)	12 981	511	3,94
Véhicule seul sans tiers en cause	16 897	1 778	10,5
Tous accidents à un véhicule	29 878	2 289	7,66

Source : ONISR, fichier des accidents.

La gravité des accidents sans tiers en cause est particulièrement élevée, 2,7 fois plus que celle des accidents à un véhicule seul contre piéton(s) et 1,4 fois plus que celle de l'ensemble des accidents à un seul véhicule.

	Rase campagne	Milieu urbain	Total
Accidents véhicule x piéton(s)	703	12 278	12 981
Tués dans les accidents véhicule x piéton(s)	139	372	511
Accidents sans tiers	9 532	7 365	16 897
Tués dans les accidents sans tiers	1 315	463	1 778
Tous accidents à un véhicule	10 235	19 643	29 878
Tués dans les accidents à un véhicule	1 454	835	2 289

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les accidents véhicule seul x piéton(s) sont essentiellement urbains comme on pouvait s'y attendre mais ce type d'accident en rase campagne est particulièrement grave puisque la gravité, exprimée en tués pour 100 accidents, y est de 19,8 contre 3,03 en milieu urbain, soit 6,5 fois plus. Les accidents sans tiers sont majoritairement des accidents de rase campagne.

II - Accidents sans tiers en cause en 2006

Véhicules impliqués

	Véhicules impliqués dans les accidents sans tiers		Véhicules impliqués dans tous les accidents		% A/B
	Nombre A	%	Nombre B	%	
Bicyclettes	305	1,8	4 979	3,6	6,1
Cyclomoteurs	2 106	12,5	14 471	10,5	14,6
Motocyclettes	3 089	18,3	17 575	12,8	17,6
Voitures de tourisme	9 984	59,1	86 270	62,7	11,6
Camionnettes	571	3,4	6 259	4,5	9,1
Poids lourds	562	3,3	5 234	3,8	10,7
Transports en commun	45	0,3	1 257	0,9	3,6
Autres véhicules ¹	235	1,4	1 612	1,2	14,6
Total	16 897	100	137 657	100	12,3

Source : ONISR, fichier des accidents.

Le pourcentage de motocyclettes impliquées dans les accidents sans tiers en cause, par rapport à l'ensemble des accidents (17,6), est sensiblement supérieur à la moyenne (12,3).

Tués par catégories d'usagers

	Tués dans les accidents sans tiers		Tués dans tous les accidents		% A/B
	Nombre A	%	Nombre B	%	
Cyclistes	12	0,7	181	4,3	6,6
Cyclomotoristes	92	5,2	317	7,6	29,0
Motocyclistes	289	16,3	769	18,4	37,6
Usagers de :					
- voitures de tourisme	1 253	70,5	2 626	62,9	47,7
- camionnettes	59	3,3	120	2,9	49,2
- poids lourds	44	2,5	87	2,1	50,6
Autres usagers ²	1	0,1	74	1,8	1,4
Total	1 778	100	4 174	100	42,6

Source : ONISR, fichier des accidents.

On constate que les usagers qui, dans les accidents à plusieurs véhicules, sont souvent les usagers les moins vulnérables (voitures de tourisme, poids lourds) ont une part très importante de leurs victimes tuées dans les accidents sans tiers.

¹ Transports en commun, tracteurs agricoles, voiturettes, engins spéciaux...

² Usagers de transports en commun, tracteurs agricoles, voiturettes, engins spéciaux...

Répartition jour-nuit

	Accidents corporels	Tués	Gravité (tués/100 accidents corporels)
Jour	8 970	789	8,80
Nuit	7 927	989	12,5
Total	16 897	1 778	10,5

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les accidents corporels de nuit représentent 46,9 % de l'ensemble des accidents à un seul véhicule sans tiers en cause mais 55,6 % des tués. La gravité des accidents de nuit est 1,4 fois plus forte que celle des accidents de jour.

Accidents par catégories de routes

	Accidents sans tiers en cause		Tous accidents		% A/B
	Nombre A	%	Nombre B	%	
Autoroutes	2 022	12,0	5 099	6,3	39,7
Routes nationales et départementales ³	8 349	49,4	30 985	38,6	26,9
Voiries communales et autres voies ⁴	6 526	38,6	44 225	55,1	14,8
Total	16 897	100	80 309	100	21,0

Source : ONISR, fichier des accidents.

Les autoroutes et les routes départementales sont plus représentées dans les accidents sans tiers en cause que dans l'ensemble des accidents. En revanche, les voies communales et « autres voies » le sont beaucoup moins.

C'est sur les autoroutes que la proportion d'accidents corporels sans tiers en cause parmi l'ensemble des accidents corporels est la plus forte (39,7 %), 1,9 fois plus que pour l'ensemble du réseau.

Tués par catégories de routes

	Tués dans accidents sans tiers en cause		Tués dans l'ensemble des accidents		% A/B
	Nombre A	%	Nombre B	%	
Autoroutes	117	6,6	296	6,3	39,5
Routes nationales et départementales ³	1 296	72,9	3 461	73,5	37,4
Voiries communales et autres voies ⁴	365	20,5	952	20,2	38,3
Total	1 778	100	4 709	100	37,8

Source : ONISR, fichier des accidents.

³ En 2006, le transfert de la gestion de certaines routes nationales de l'État vers les départements ne permet pas de comparer l'accidentologie survenue sur chacun de ces deux réseaux à celle de l'année 2005. L'analyse porte donc cette année sur l'ensemble des routes nationales et départementales.

⁴ Bretelles d'autoroutes, parkings, chemins vicinaux ...

Quel que soit le réseau, le nombre de tués dans les accidents sans tiers en cause représente près de 40 % du nombre total de tués dans les accidents.

III – Alcool et accidents sans tiers en cause en 2006

	Total accidents	dont au taux d'alcoolémie connu	% d'accidents au taux d'alcoolémie connu	Accidents avec alcool	% d'accidents au taux d'alcoolémie positif*
Accidents corporels avec piéton(s)	12 981	10 369	79,9	274	2,6
Accidents mortels avec piéton(s)	501	451	90,0	24	5,3
Accidents corporels sans piéton	16 897	14 536	86,0	3 376	23,2
Accidents mortels sans piéton	1 648	1 265	76,8	556	44,0

* : calculé par rapport aux accidents au taux d'alcoolémie connu.

Source : ONISR, fichier des accidents.

En 2006, l'alcool était présent dans 2,6 % des accidents corporels à un seul véhicule avec piéton(s). Ce pourcentage est multiplié par deux pour les accidents mortels.

23,2 % des accidents corporels à un seul véhicule sans piéton comportaient de l'alcool (soit 8,9 fois plus que dans les accidents corporels à un seul véhicule avec piéton(s)). Ce pourcentage est multiplié par 1,9 pour les accidents mortels.

Rappelons que l'alcool était présent en 2006 dans 6,2 % de l'ensemble des accidents corporels et dans 16,4 % de l'ensemble des accidents mortels.